

École ABCM : les parents convaincus par l’immersion

L’enseignement immersif, expérimenté à l’école bilingue ABCM Jean Petit d’Ingersheim depuis 2017, pour cinq ans, fait l’unanimité chez les parents d’élèves. La décision du conseil constitutionnel de le censurer suscite inquiétude et incompréhension.



Pour montrer leur attachement à l’enseignement immersif, les parents ont vêtu leurs enfants, scolarisés à l’école Jean-Petit, aux couleurs du drapeau alsacien. Photo DNA /Christine Steiblé

Maman de deux enfants scolarisés à l’école ABCM d’Ingersheim, Stéphanie Haag voit au quotidien les bénéfices de l’expérimentation. Son garçon, actuellement en CM2, n’a pas suivi l’enseignement immersif, au contraire de sa fille, scolarisée en grande section de maternelle. « Ma fille parle et chante en allemand et en alsacien, avec aisance, avec le bon accent, la bonne tonalité. Et elle a l’oreille ouverte. Il suffit qu’elle entende deux fois un refrain de Pink en anglais pour le chanter sans difficulté. Mon fils, en revanche, ne parle pas alsacien » constate-t-elle.

Depuis sa première année de maternelle, sa fille baigne dans l’allemand et l’alsacien en alternance. Aucun enseignement n’est en français avant le CE1. Son fils, entré à l’école avant l’expérimentation, a suivi une scolarité alternant les journées en allemand et en français. « Les deux apprennent de la bonne façon, et ont de grandes facilités d’apprentissage. Mais chez ma fille, c’est encore plus accentué » observe-t-elle.

Sa fille entrant au CP, dernière année d’immersion, à la rentrée prochaine, elle ne devrait pas pâtir personnellement de la décision du conseil constitutionnel, puisque le réseau ABCM s’est engagé à aller au bout de l’expérimentation. Mais la défense de ce mode d’enseignement lui tient à cœur.

Selon elle, un autre atout de l’école ABCM est de recruter des « native speakers », des enseignants dont l’allemand est la langue maternelle. Moins bien payés en France, qu’en Allemagne, ces professeurs se font cependant rares.





02 / 02

Tout le monde se lève pour les langues régionales, à l'école bilingue ABCM Jean Petit d'Ingersheim. Photo DNA /

« Ils n'ont rien compris »

Comme elle, Marie Haal a deux enfants, dont l'un est en immersif et l'autre non. L'environnement familial étant bilingue, avec le papa allemand, elle a du mal à mesurer les effets de l'enseignement sur leur niveau d'allemand. En revanche, elle constate que sa fille, en moyenne section de maternelle, a davantage de vocabulaire en alsacien que son fils, qui n'a fait qu'une année en immersion au début de l'expérimentation, en 2017. « Ma première réaction à la décision du conseil constitutionnel a été de me dire : ils n'ont rien compris. » Selon elle, l'enseignement des langues classique en France est peu probant, en comparaison au modèle immersif.

Adeline Brenckmann, vice-présidente de l'association Kinderstub (qui gère le périscolaire) ne tarit pas non plus d'éloges sur cette méthode, quand elle constate le niveau d'allemand et d'alsacien de sa fille, scolarisée en maternelle. « C'est une chance extraordinaire pour elle de devenir autonome dans une autre langue. Moi, j'ai fait 8 ans d'allemand à l'école et je ne peux pas aligner deux mots. » Elle apprécie aussi la méthode pédagogique de l'école, tournée vers l'enfant et qui le laisse avancer à son rythme. « Il faut impérativement défendre l'immersif. Dans d'autres régions, ils le pratiquent depuis plus longtemps que nous et il a fait ses preuves. » Et elle souligne, que dans notre région frontalière, l'apprentissage de l'alsacien « aide beaucoup à comprendre le suisse allemand. »

La fille de Pierre Feig, actuellement en CM2, n'a pas bénéficié de l'immersion, mais il souhaiterait en faire bénéficier son deuxième enfant qui entre en maternelle. « Il faudrait prolonger l'expérimentation de 5 ans. Les résultats sont excellents, bien meilleurs qu'avec l'enseignement bilingue classique. » Pour lui, en zone rhénane, il serait dommage de s'en priver « tant pour l'aspect économique que pour le brassage culturel ».

Une mobilisation pour défendre l'enseignement immersif est prévue ce samedi matin à 11 h devant les locaux d'Eltern Alsace, 11 rue Mittlerweg à Colmar.